



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20 mars 2020

Coronavirus - Covid-19 : Point de situation en Normandie et conduites à tenir

Point de situation

L'Agence régionale de santé a été informée du décès de deux personnes porteuses du coronavirus Covid-19. Il s'agit de deux hommes âgés de plus de 80 ans présentant des facteurs de risque importants. Le premier est décédé à Caen et le second à Elbeuf. Le nombre total de décès depuis le début de l'épidémie est de 7 en Normandie.

Au 20 mars en Normandie :

Depuis le 24 février, 287 personnes ont été testées positives au COVID-19 en Normandie, dont 46 nouveaux cas depuis hier :

- 47 cas dans la Manche, dont 3 nouveaux cas
- 85 cas dans le Calvados, dont 9 nouveaux cas
- 109 cas dans la Seine-Maritime, dont 31 nouveaux cas
- 36 cas dans l'Eure, dont 2 nouveaux cas
- 10 cas dans l'Orne, dont 1 nouveau cas

Parmi elles, 7 personnes sont décédées.

A ce jour en Normandie, 70 personnes hospitalisées ont été recensées par le nouveau système de surveillance*.

- 12 dans la Manche
- 4 dans le Calvados
- 46 dans la Seine-Maritime
- 4 dans l'Eure
- 4 dans l'Orne

* La surveillance du Covid-19 s'est modifiée au cours des différentes phases de l'évolution de l'épidémie. Aux stades précoces, la confirmation biologique était systématique pour les cas possibles et à l'issue de ce test soit le cas était exclu soit confirmé. Le nombre de cas confirmés reflétait de façon fiable l'évolution de l'épidémie dans le temps et l'identification de zones de circulation virale était possible.

Depuis le passage en phase épidémique, cette confirmation n'est plus systématique. Les recommandations sont maintenant de réaliser un prélèvement à visée diagnostique uniquement pour certaines catégories de patients présentant des symptômes évocateurs du COVID-19 (personnes fragiles, personnes hospitalisées, professionnels de santé). Tester tous les patients présentant des symptômes conduirait à saturer la filière de dépistage alors que pour les cas graves et les structures collectives de personnes fragiles, le dépistage permet de prendre des mesures immédiates.

Le nombre de cas confirmés sert désormais à guider les mesures de gestion mais ne reflète pas la réalité de la circulation du virus sur le territoire : il existe des cas probables de Covid-19 détectés par le médecin traitant, la plateforme 116 117 ou le Samu. Ces cas ne sont pas recensés individuellement.

Contact presse ARS de Normandie Hélène MULLER Tél. : 02 31 70 97 63 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇨ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Un numéro, le 116.117

**J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 ? :
je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant
ou le 116 117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.**

*Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement,
j'appelle le SAMU- Centre 15.*

Désormais accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 116.117 est un numéro d'appel gratuit, actif dans toute la région. Il permet aux Normands d'être mis en relation avec un médecin généraliste libéral, **qui apporte une réponse médicale adaptée aux besoins du patient** (hors urgences vitales).

Rappel des recommandations

Se protéger

Face aux infections, il existe des gestes « barrières » simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Rester chez soi (dispositif de confinement de la population)

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Recourir systématiquement au télétravail lorsque c'est adapté
- Limiter ses déplacements au strict nécessaire
- Respecter une distance d'un mètre minimum avec toute autre personne
- Limiter les contacts avec les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 70 ans, immunodéprimées ou atteintes de maladies chroniques)

Des dispositifs d'information

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible gratuitement au 0 800 130 000.
- Des sites internet officiels : [Site du gouvernement](#), [Site du Ministère des solidarités et de la santé](#), [Site de Santé publique France](#).